

Comité de scrabble
du Languedoc-Roussillon



ASSEMBLEE GENERALE
24 juin 1995

RAPPORT MORAL

Les points suivants seront abordés dans ce rapport :

- le point sur la vie du Comité Régional
- le point sur les décisions prises
- la révision des statuts
- les questions à se poser sur certains aspects des compétitions
- la formation à l'arbitrage
- les scolaires.

I - POINT SUR LA VIE DU COMITE REGIONAL

1) **NOMBRE DE LICENCIES :**

468 (432 la saison précédente) soit une augmentation de 7,7 %
dont 394 dans les clubs civils, et 74 dans les clubs scolaires.

NOMBRE DE CLUBS :

civils : 19
scolaires 4 + 3 sans licenciés.

2) **RESULTATS OBTENUS :**

Championnat du monde juillet 94

4 participants, 2 seniors et 2 scolaires, soit 1 joueur de Céret, 1 de Lunel et 2 de Nîmes.

Championnat de France Vermeil, Cannes, février 1995 :

22 qualifiés - 13 participants

vr ong p

Championnat de France, Strasbourg, avril 1995 :
19 qualifiés - 16 participants

Championnat de France scolaire, avril 1995 :
13 qualifiés - 13 participants

Finale des Interclubs, juin 1995 :
2 équipes qualifiées - 1 participante.

3) FONCTIONNEMENT DU BUREAU.

Une des idées maîtresses de nos propositions à l'Assemblée Générale de 1994 était de constituer une équipe, qui fasse le point régulièrement et qui prenne les décisions.

3a) Ce bureau a tenu 5 réunions formelles :

- en juillet à Lunel
 - en septembre à Argelès à l'occasion du tournoi
 - en décembre à Lunel à l'occasion du tournoi
 - en mars à Pérols, à l'issue de la finale régionale
 - en mai à Vichy
- (auxquelles s'ajoute une réunion informelle à Cannes en février)

L'objectif de fonctionnement en équipe a été pleinement atteint. Chacun a apporté sa contribution à la plus grande satisfaction de tous les autres membres. Reste à savoir si le travail fait convient : c'est l'occasion de nous le dire.

3b) Entre les réunions, les échanges téléphoniques ont été fréquents, notamment entre présidente, secrétaire, trésorière (d'où les frais de téléphone que mentionnera le bilan financier).

II - POINT SUR LES DECISIONS PRISES

Les options que nous avons prises et l'action en découlant se résument comme suit :

1) sur le plan financier :

- aide aux clubs organisateurs de compétitions : 20 F par participant retournés au club
- aide redéployée aux joueurs :
 - . sur le plan individuel :
Championnat du monde
500 F par joueur - 4 joueurs

vr Am

Championnat de France Vermeil (Cannes) :

150 F par joueur

Championnat de France (Strasbourg) :

300 F par joueur

. sur le plan "équipe" :

finale interclubs : 1500 F par équipe

Le montant de l'aide aux joueurs ainsi détaillée sera remis le jour de l'A.G. à chaque président de club concerné, conformément aux décisions prises à l'A.G. de 1994.

2) ORGANISATION DES COMPETITIONS :

axée sur une décentralisation maximale.

Déjà se déroulaient dans les clubs :

- . simultané mondial
- . éliminatoire de la finale régionale.

On y a ajouté une démultiplication des centres pour certaines phases de championnat :

- . éliminatoire vermeils : 4 centres
- . phase I du championnat de France : 4 centres.

Cette formule accroît le travail de la secrétaire et de la trésorière et nécessite des liaisons téléphoniques nombreuses entre ces deux membres du bureau. Si elle donne satisfaction (à voir dans les débats), on poursuivra.

3) REDACTION ET ENVOI

- directives à tous les présidents de clubs pour ce qui concerne les compétitions fédérales
- d'un cahier des charges à l'intention des organisateurs de compétitions fédérales.

Pour mémoire, rappelons qu'y figurent notamment :

Présidents de clubs :

- le président, 8 jours avant la compétition adresse par écrit la liste des joueurs, la liste des arbitres (avec une certaine proportion par rapport au nombre des joueurs, et selon de type de compétition)

Le responsable de centre peut refuser toute inscription qui n'est pas faite dans les règles.

Handwritten signatures in blue ink.

- le jour de la compétition, le président :
 - . remet au responsable du centre le total du montant des droits d'inscription
 - . reçoit du responsable de centre le dédommagement destiné aux arbitres.

Responsable de centre :

- Il est chargé de :
- . l'organisation :
arbitrage, ramassage, direction de la partie, commission d'arbitrage
 - . la gestion financière :
encaissement des droits d'inscription remis par les présidents de clubs
remboursement pour les arbitres et ramasseurs
versement du solde à la trésorière qui envoie la redevance due à la FFSc.

4) POLITIQUE VIS A VIS DES SCOLAIRES

Décision de dégager dans le budget une enveloppe financière pour favoriser la mise en place du Championnat d'Académie (occasion pour les scolaires du Comité de se rencontrer, de se connaître, de se mesurer les uns aux autres dans une compétition).

Cela s'est concrétisé cette année par le déplacement à Céreten autobus des scolaires de Lunel et de Perpignan , le samedi 18 mars : accueil très chaleureux, repas champêtre en commun (grâce aux clubs civils de Céret et d'Argelès) à la satisfaction maximale de tous.

5) INVESTISSEMENT

Achat : d'une imprimante
d'un grand tableau.

III - REVISION DES STATUTS

C'était une de nos perspectives en prenant la gestion du Comité régional. A la réflexion, nous avons décidé de reporter cette étude d'un an : un certain fonctionnement a été mis en place (que les statuts en vigueur n'ont pas gêné). Il importe, cette année, de faire le point sur ce fonctionnement, de l'affiner.

IV - QUESTIONS A SE POSER SUR CERTAINS POINTS DE COMPETITIONS

Des questions sont apparues, ou ont été soulevées, en cours d'année, qui appellent réflexion et prise de décision.

W Vm

1) ELIMINATOIRE DE LA FINALE REGIONALE :

La décision de qualifier les 45 premiers remonte à 10 ans en arrière.

Actuellement :

- . le nombre de licenciés s'est beaucoup accru
- . avec la décentralisation dans les clubs, le nombre de participants est plus élevé, dont un certain pourcentage ne se déplacera pas pour la finale, même s'il se qualifie.

Solution à envisager :

- . qualifier d'emblée les 50 premiers , en prévision des défections : ce n'est pas en conformité avec les décisions prises.
- . faire appel à suppléants (ce qu'on a fait cette année : cela représente un très gros travail et des frais de téléphone)
- . qualifier un pourcentage de participants à l'éliminatoire :
cette année, sur 141 joueurs dans cette phase, on est descendu du 46ème au 56ème, et on pouvait aller jusqu'au 60ème. (à peu près 40 %)

Qualifier : 40 % ?

50 % ? (attention aux problèmes d'arbitrage à la finale)

A débattre !

2) CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES :

Actuellement c'est la phase éliminatoire qui en tient lieu.

Cette formule est discutable (et discutée). En effet, depuis qu'il y a 4 divisions, les clubs constituent leurs équipes en fonction de leurs chances de qualification dans telle ou telle division.

Faut-il organiser une compétition indépendante, où chaque club aligne sa meilleure équipe ?

A débattre !

V - FORMATION A L'ARBITRAGE

Comment se situer par rapport à la politique de la FFSc :

- . formation à l'arbitrage

W ouy p

. diplôme d'arbitre ?

Le bureau envisage d'organiser - et de planifier dans le calendrier de la saison à venir - une journée consacrée :

. le matin à la formation à l'arbitrage pour tous ceux qui se sont inscrits comme candidats

. l'après-midi, un contrôle des capacités de chacun des participants.

VI - SCOLAIRES

Le délégué scolaire du Comité Régional, Bernard BASCOU, présentera à l'Assemblée générale un rapport sur ses propres activités et celles des scolaires pendant la saison écoulée.



Comité de scrabble
du Languedoc-Roussillon



BILAN FINANCIER

Note Explicative

Le comité compte à ce jour 468 licenciés, soit une augmentation de 8,33 % par rapport à l'année précédente. A noter une progression non négligeable de nos scolaires dont l'effectif passe de 60 à 74 (+ 23,33 %).

En hausse également le nombre de joueurs ayant participé aux compétitions. Cela se confirme pour les PAP et les TRAP dont les recettes ont augmenté de 3038 F.

Beaucoup plus de joueurs aussi pour les autres tournois : 998 au lieu de 834. Cela peut s'expliquer en partie par le nombre plus important des centres, notamment pour les phases I et II et par l'effort d'information fait auprès des clubs au niveau du comité.

Un effort a également été fait en ce qui concerne l'aide financière apportée aux joueurs (voir tableau) et aux clubs. La prime de 20 F par joueur reversée aux clubs organisateurs de compétitions a permis de distribuer la somme globale de 20.650 F. En dépit des dépenses imprévues, telles que le dépassement du budget des scolaires, et l'acquisition d'un tableau, nous terminons l'exercice avec un solde excédentaire.

La trésorière
Luce ROYER.

ir *amp*

RAPPORT FINANCIER : COMITE LANGUEDOC-ROUSSILLON

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| Solde du compte au 25/06 1994 | | 37 395,00 |
| Mouvements débiteurs de l'exercice dont : | 94 403,92 | |
| - compétitions | 41 955,40 | |
| - scolaires | 13 959,00 | |
| - frais fonctionnement | 11 381,10 | |
| - achat matériel | 7 018,10 | |
| - papeterie | 5 900,00 | |
| - aide aux joueurs | 10 250,00 | |
| - divers | 3 940,32 | |
| Mouvements créditeurs de l'exercice dont : | | 95 013,45 |
| - licences | 12 697,00 | |
| - PAP - TRAP | 13 724,00 | |
| - compétitions | 54 975,00 | |
| - scolaires | 5 804,00 | |
| - frais fonctionnement | 200,00 | |
| - papeterie | 7 268,25 | |
| - vente imprimante | 250,00 | |
| - caisse timbres + monnaie | 95,20 | |
| Solde créditeur du compte au 10/06/1995 | 38 004,53 | |
| TOTAUX | 132 408,45 | 132 408,45 |

14

W

ouf

RAPPORT FINANCIER : COMITE LANGUEDOC-ROUSSILLON

ANNEXE DETAILLEE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

| RUBRIQUES | RECETTES | DEPENSES | EXCEDENT | DEFICIT |
|-----------------------------|----------|----------|----------|-----------|
| Licences | 12 697 | | 12 697 | |
| PAP - TRAP | 13 724 | | 13 724 | |
| Compétitions | | | | |
| - E.Vermeils | 5 700 | 4 640 | 1 060 | |
| - Ch France phase I | 7 150 | 5 740 | 1 410 | |
| - Ch France phase II | 8 325 | 5 730 | 2 595 | |
| - Simultané mondial | 3 790 | 3 790 | - | |
| - E.Régionales | 7 025 | 2 820 | 4 205 | |
| - Ch France phase III | 5 130 | 3 980 | 1 150 | |
| - Ch Interclubs | 3 500 | 4 990 | - | 1 490 |
| - Ch France ½ rapides | 5 760 | 4 090 | 1 670 | |
| - Finale régionale | 8 595 | 6 175,40 | 2 419,60 | |
| Scolaires | | | | |
| - Champ. Académie | | 3 680 | | |
| - Champ. France | 5 804 | 9 717 | | 8 155 |
| - Dep. Délégué FFSc | | 562 | | |
| Frais fonctionnement | | | | |
| - Secrétariat | | 6 881 | | |
| - Président | 200 | 3 307,70 | | |
| - Trésorier | | 711,40 | | |
| - Bureau | | 481 | | 11 181,10 |
| Papeterie | 7 268,25 | 5 900 | 1 368,25 | |

RAPPORT FINANCIER : COMITE LANGUEDOC-ROUSSILLON
ANNEXE DETAILLEE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (SUITE)

| RUBRIQUES | RECETTES | DEPENSES | EXCEDENT | DEFICIT |
|--|----------|----------|-----------|-----------|
| Achat matériel | | | | |
| - imprimante | | 1 995 | | |
| - tableau + support | | 4 848,10 | | |
| - tampon encreur | | 175 | | 7 018,10 |
| Aide aux joueurs | | | | |
| - Ch. du monde 4 x 500 | | 2 000 | | |
| - Ch. France Vermeil 13 x 150 | | 1 950 | | |
| - Ch. France (finale) 16 x 300 | | 4 800 | | |
| - Finale Interclubs 1 x 1500 | | 1 500 | | 10 250 |
| Divers | | | | |
| - Vente imprimante | 250 | | | |
| - Assurance | | 270,32 | | |
| - Repas AG Juin 94 | | 1 800 | | |
| - Cadeau Mr Brias | | 670 | | |
| - Prime éloignement clubs Céret-Perpignan | | 1 000 | | |
| - frais virement compte bancaire (juillet 94) | | 200 | | |
| - caisse timb + monnaie | 95,20 | | | |
| TOTAUX | | | 42 298,85 | 41 689,32 |
| Solde au 10/06/95 = 37 395 + 609,53 = 38 004,53 | | | | |

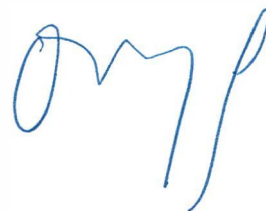
CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater, l'activité du Comité Régional a été intense, et s'est manifestée à différents niveaux :

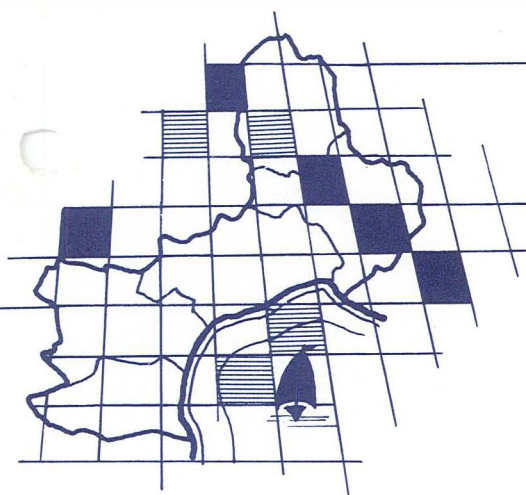
- accroissement du nombre de licenciés
- très forte participation aux compétitions et résultats qui traduisent le bon niveau de nombreux joueurs
- implication de nombreux clubs pour participer au fonctionnement du Comité régional
- très important accroissement de l'aide financière :
 - . aux clubs organisateurs
 - . aux joueurs
 - . aux scolairessans que soient négligées les dépenses d'investissement, cette mise de fonds considérable ne nuisant en rien à l'excellente santé financière du Comité régional.
- très forte mobilisation du bureau pour assurer la marche du Comité régional dans cette progression dynamique.

Bon nombre de points évoqués dans le rapport moral et le bilan financier sont à débattre. Nous comptons sur vous tous pour alimenter ces débats le jour de l'A.G.

Le Bureau
juin 1995



P.J. : Classement du Championnat de parties semi-rapides



Comité de scrabble
du Languedoc-Roussillon

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 1995

L'Assemblée Générale du Comité LANGUEDOC-ROUSSILLON s'est tenue à Montpellier. La séance s'est ouverte à 14h30.

Sont représentés, les clubs de :

Alès - Argelès - Béziers - Castelnaud - Céret - Lunel - Montpellier - Perpignan - Pérols

Absents excusés :

Pezenas - Vauvert.

Absents :

Carcassonne - La Grande Motte - Limoux - Maraussan - Mauguio - St Chély d'Apcher - Sète -

Les membres du Bureau sont tous présents, à l'exception d'Elisabeth BASSO, excusée.

La présidente du Comité, Odette BERNADE, présente à l'assemblée les nouveaux présidents de clubs, à savoir :

Club de Perpignan : Eglantine BORRAS
6, rue Odilon Redon
66000 PERPIGNAN

Club de Montpellier : Stéphane MALINOWSKI
18, rue de la Félouque
34080 MONTPELLIER

Club de Pérols : Roland VANLITSEBURG
7, rue des Néréides
34470 PEROLS

Handwritten initials in blue ink.

Odette BERNADE félicite, au nom du Comité, l'équipe de Montpellier, qui a brillamment remporté le Championnat Interclubs dans la division " Promotion ". Le club de Lunel n'a pu aligner son équipe, bien que celle-ci ait été qualifiée, un de ses joueurs ayant eu de sérieux problèmes familiaux.

RAPPORT MORAL

1) POINT SUR LA VIE DU COMITE REGIONAL

Le nombre de licenciés est en sensible augmentation (aux environ de 8 %), et la participation aux compétitions est plus importante que l'année précédente.

Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée sur le travail effectué par les membres du Bureau.

POINT SUR LES DECISIONS PRISES

a) Organisation des compétitions

La décentralisation des centres a, semble-t-il, donné toute satisfaction aux joueurs, leur participation aux compétitions étant en nette progression.

b) Eliminatoire de la Finale Régionale

Qualifier 50 % de participants à l'Eliminatoire semble poser des problèmes quant au nombre d'arbitres à fournir. A l'unanimité des personnes présentes, 40 % seront donc retenus (sans repêchage).

c) Championnat régional par équipes

Le problème soulevé est de savoir si le Comité doit organiser une compétition indépendante, où chaque club alignerait sa meilleure équipe.

Il s'avère que le calendrier des manifestations est chargé et qu'il semble difficile d'y dégager une journée supplémentaire.

La proposition suivante est faite et retenue :

avant la date de la phase qualificative des interclubs, chaque club annonce la composition de l'équipe - ou de plusieurs équipes - qu'il aligne pour le championnat régional. Sur la base des score obtenus à la phase qualificative, un classement de ces équipes sera effectué, classement par points (et non par place). L'équipe qui arrive en tête sera proclamée " champion régional ".

d) Arbitrage

C'est un point difficile. Dans le cahier des charges envoyé au début de saison dernière à chaque président de club, il avait été demandé aux petits clubs de se

07 IV

grouper afin d'aligner le nombre d'arbitres requis. Cette demande n'a pas toujours été entendue. Elle sera reformulée cette année, en faisant appel au sens civique des présidents.

Chaque responsable de tournoi est en droit de refuser les clubs qui n'amènent pas d'arbitre. Il est rappelé que dans le cas où un club n'amène pas d'arbitre, un joueur du club concerné sera tenu d'arbitrer.

Un problème se pose pour les clubs qui ont de nombreux joueurs arrivant en finale (par exemple, le club de Lunel).
 décision : pour la finale régionale, demander 6 arbitres au Comité régional Provence, nous-mêmes nous engageant à en fournir 6. Ce sera pour cette année (le 10 mars) Eglantine BORRAS de Perpignan, Fernand ROUSSEL et Roberte FERNANDEZ d'Alès et 3 joueurs de Lunel.

Il faut veiller à la compétence des arbitres. Leur nombre doit être de 1 pour 8 joueurs, ce qui n'est pas toujours suffisant. Cette année il y a eu des problèmes pour certaines compétitions.

Formation à l'arbitrage

La Fédération a différé d'une année l'obligation de certificats d'arbitrage. L'expérience a révélé qu'il est impossible de qualifier des arbitres lors de grands tournois (Cannes, par exemple).

Une journée de formation à l'arbitrage doit être faite au sein du Comité : le matin, exercices, et l'après-midi, délivrance du diplôme.

La formule envisagée par le Comité est la suivante : des bulletins à corriger seront distribués à chaque candidat, sur la base de 10 joueurs, un temps chronométré de 3 minutes. (bulletins d'avertissement compris).

Pour aider les arbitres, il serait souhaitable que les joueurs ne se contentent pas de mettre seulement 3 lettres de raccord ! Pourquoi ne pas passer en alphanumérique ? La question a été soulevée, mais la Fédération n'a toujours pas pris de décision à ce sujet. Ce système est intéressant pour les arbitres, mais pas toujours pour les joueurs.

Le président du club de Pérols se dit gêné par la différence de défraiement qui existe entre les arbitres " sur place " et les arbitres " hors places ". Les premiers reçoivent 60 F et les autres 100 F. Après concertation, il est décidé que les défraiements seront les suivants :

| | |
|-------------------------------------|---------|
| arbitre " sur place " et ramasseurs | : 80 F |
| arbitre " hors place " | : 100 F |

Les arbitres faisant plus de 150 Kms aller-retour, recevront toujours 150 F.

RAPPORT FINANCIER

La trésorière, Luce ROYER, nous signale que seuls les Interclubs ont été déficitaires dans le budget.

Plusieurs solutions pour y remédier : maintenir 250 F de participation par équipe, plus 10 F par joueur et par partie, porter la participation de l'équipe à 350 F. Ces solutions sont envisageables pour les clubs de grande ou de moyenne importance, mais difficiles pour les petits clubs au budget réduit.

La question est mise aux voix. Bien qu'il n'y ait que quatre voix contre, la participation aux Interclubs restera, pour cette saison, de 250 F par équipe.

Le Bureau ayant décidé de soutenir financièrement la mise en place du Championnat d'Académie, le budget consacré aux scolaires a été augmenté d'autant.

Il semble indispensable de soutenir financièrement les scolaires qui constituent notre relève.

Proposition est faite d'organiser une tombola pour combler au moins en partie ce déficit. Tous les clubs doivent être concernés. La distribution des billets dans les clubs doit se faire assez rapidement.

Cette proposition est mise aux voix, et adoptée avec 2 voix contre et 4 abstentions. Il est bien évident que les scolaires doivent aussi se mobiliser.

Aucune question n'étant posée sur le rapport financier, les rapports moral et financiers sont adoptés à l'unanimité.

Luce ROYER rappelle qu'elle verse aux présidents de clubs l'aide aux joueurs, à l'issue de la saison.

POINT SUR LES SCOLAIRES

Bernard BASCOU fait le point sur les scolaires.

Il y a actuellement 8 clubs scolaires (il n'y a pas de licenciés en primaires).

Les résultats sont bons. Le Comité arrive en 2^{ème} position avec 13 qualifiés pour le Championnat de France, après le Championnat d'Académie à St Jean Pla de Corts. Ce Championnat a été très bien organisé, et il faut remercier les clubs de Céret et Argelès pour la qualité de leur accueil et le dévouement des bénévoles (souvent des personnes âgées).

Bernard BASCOU signale que dans le cadre d'une journée de promotion, 11 établissements scolaires ont demandé des renseignements et des documentations, mais il n'en a reçu aucun retour. Il les relancera à la prochaine rentrée scolaire et il indique les adresses de certains d'entre eux pour action des présidents de clubs.

am
vr

NOUVELLES DE LA FEDERATION

Scolaires

- * Retour au découpage régional, ce qui signifie donc que Bagnols passe en Provence.
- * Alignement des âges par catégories sur la Fédération Internationale. Sont également considérés comme "jeunes", les plus de 18 ans encore scolarisés en établissement secondaire.
- * Elargissement de la notion de "scolaire", qui passe à une notion de "jeunes". Création d'une commission jeunes dont la présidente est Marie-France GANDIOLE.
La commission scolaire devient une sous-commission dans le cadre de cette commission jeunes.

Autres

- * Création d'une commission "promotion" avec sous-section concernant les parties libres (à partir du tournoi d'Argelès, on peut gagner 10 points de classement).
- * Quand un club se licencie, il faut impérativement qu'il ait 3 licenciés la 1ère année, et au moins 5 la 2ème année.
Un courrier sera adressé aux clubs du Comité ne répondant pas à ces critères.
- * Secrétariat de la Fédération : recrutement d'un salarié à mi-temps, mais sans aucune augmentation des licences des joueurs et des clubs et du montant des droits d'engagement.

DIVERS

Presse

Pierre-Olivier GEORGET a accepté la fonction de correspondant pour Scrabblorama : lui adresser les informations à faire paraître :

1bis, place Del Baillo
66400 Saint Jean Pla de Corts

Penser également aux parties à paraître dans le Midi Libre. Il faut impérativement maintenir cette rubrique ; la majorité des clubs étant équipée d'ordinateur, il est facile de retranscrire une partie.

Les parties sont à adresser à :

Odette BERNADE
5, rue Paul de Rouville
34000 Montpellier

ou r

ODS 3

Un appel avait été lancé par le Comité, de faire des propositions concernant l'ODS 3.
Aucune réponse n'est parvenue à ce jour.
Rappelons que le mot proposé doit être attesté (coupure de journal ...).
Toute suggestion doit être adressée à :

Alain RASLE
7, rue Maurice Ravel
34970 LATTES
tél. : 67 64 62 14

P.A.P.

Les clubs devront envoyer, avant le 15 août le calendrier de leurs parties, à :

Lydie VERJUX
4, rue des Jonquilles
34470 PEROLS

Le calendrier récapitulatif de ces P.A.P. sera diffusé dans tous les clubs du Comité.
Il faut rappeler que la saison va du 15 mai au 15 mai de l'année suivante.

Clubs ayant obtenu des parties PAP supplémentaires :

Alès : 15 - Argelès : 15 - Perpignan : 13 - Pérols : 15 - La Grande Motte : 13 -
Béziers : 15 - Céret : 15 - Montpellier : 14.

DESIGNATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortant du Bureau se représentent à l'exception d'Elisabeth BASSO.

S'y ajoutent les candidatures suivantes :

| | |
|--------------------|-------------|
| Roberte FERNANDEZ | Alès |
| Jean-Pierre BAUMEL | Lunel |
| Gérard BEAUFILS | Lunel |
| Janyne CHABANON | Montpellier |
| Francis BELLANGE | Montpellier |
| Gérald MARZULLO | Montpellier |
| Odette POLET | Pérols |
| Henri FRINGANT | Pérols |

Les membres du Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité.

Comité de scrabble du Languedoc-Roussillon



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Composition du Conseil d'Administration :

| CLUBS | PRESIDENTS | MEMBRES ELUS |
|-------------------|---------------------|------------------------|
| Alès | Huguette SANCHEZ | Roberte FERNANDEZ |
| " | | Fernand ROUSSEL |
| Argelès | Liliane LEGRAIN | |
| Béziers | Sylvette LANICOT | Jean-Loup THOMASSET |
| Carcassonne | Flavie TOUCHET | |
| Castelnau le Lez | Marie-Lou MOLIMARD | |
| Céret | Janine BETSCH | Pierre-Olivier GEORGET |
| La Grande Motte | Christian LAPRAT | |
| Limoux | Guy GAUTRAN | |
| Lunel | Denis BROTONS | Jean-Pierre BAUMEL |
| " | | Gérard BEAUFILS |
| Maraussan | Simone MONCLOS | |
| Montpellier | Stéphane MALINOWSKI | Francis BELLANGE |
| Montpellier | | Odette BERNADE |
| " | | Janyne CHABANON |
| " | | Gérald MARZULLO |
| Nîmes | Joëlle GAZEILLES | Alain BOBILLO |
| Pérols | R. VANLITSENBURG | Henri FRINGANT |
| " | | Odette POLET |
| " | | Lydie VERJUX |
| Perpignan | Eglantine BORRAS | Luce ROYER |
| Pézénas | Micheline BOINEAU | |
| St Chély d'Apcher | Lucienne VIALA | |
| Sète | S. BARDY-PICOTIN | |
| Vauvert | Alice BERNET | |

Délégué scolaire : Bernard BASCOU

2) Election des membres du Bureau.

Jean-Pierre BAUMEL et Denis BROTONS se présentent conjointement.

Le Bureau, élu à l'unanimité, est désormais le suivant :

| | | |
|------------------------|----------------|-------------|
| Odette BERNADE | Présidente | Montpellier |
| Luce ROYER | Trésorière | Perpignan |
| Lydie VERJUX | Secrétaire | Pérols |
| Alain BOBILLO | Vice Président | Nîmes |
| Jean-Pierre BAUMEL | Membre | Lunel |
| Denis BROTONS | Membre | Lunel |
| Joëlle GAZEILLES | Membre | Nîmes |
| Pierre-Olivier GEORGET | Membre | Céret |
| Fernand ROUSSEL | Membre | Alès |
| Jean-Loup THOMASSET | Membre | Béziers |

Elaboration du calendrier régional

Vous trouverez ci-joint le calendrier des manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, Odette BERNADE remercie les personnes présentes, et nous convie à boire le verre de l'amitié offert par le club de Montpellier.

30 juin 1995